


Par courriel

Montréal, le 08 mars 2017

art 53-54 

**Objet : Demande d'accès concernant le dossier suivant : 7610-06-01-01825-10,
Montréal**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 20 février, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit de :

- Modification d'une approbation d'un plan de réhabilitation, 26 août 2015, 2 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636 #241
Télécopieur : 514 873-5662

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec)
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

Courriel : Nezha.Boumchagdidin@mddelcc.gouv.qc.ca

Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

aux documents

Québec, le 26 août 2015

**MODIFICATION D'UNE APPROBATION D'UN PLAN DE
RÉHABILITATION**

Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 31.60)

4183096 Canada inc.
561, boulevard Saint-Joseph
Montréal (Québec) H8S 2K9

N/Réf. : 7610-06-01-08125-10
401282634

Objet : Demande de modification d'un plan de réhabilitation

Mesdames,
Messieurs,

La présente modification concerne l'approbation de plan de réhabilitation délivrée en vertu des articles 31.54 et 31.55 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), à 4183096 Canada inc. le 8 novembre 2013 (N/Réf. : 7610-06-01-08125-10), à l'égard du projet décrit ci-dessous :

Le promoteur laissera en place des sols contaminés et il implantera une série de mesures de mitigation selon la procédure d'évaluation des risques toxicologiques, écotoxicologiques et des impacts à l'eau souterraine prévue par l'article 31.55 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. L'aménagement et la construction d'un concessionnaire automobile sont prévus et constituent un changement d'utilisation du terrain.

À la suite de votre demande de modification du 16 juillet 2015, reçue dûment complétée le jour même, j'autorise, en vertu de l'article 31.60 de ladite loi, la modification suivante :

Revalorisation de l'asphalte sur le terrain d'origine.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente modification :

- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

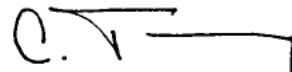
datée du 16 juillet 2015, signé par messieurs art 53-54 et art 53-54, Groupe Qualitas inc., et accompagnée des documents annexés.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

La modification devra être réalisée conformément à ces documents.

En outre, ladite modification ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



Christyne Tremblay
Sous-ministre